

SAINT-PARDOUX

Au revoir et bonjour nouvelle commune

Mercredi, Benoit Piron, maire, et les conseillers municipaux se sont réunis pour le dernier conseil municipal de Saint-Pardoux. Le prochain rassemblera les élus de Saint-Pardoux-Soutiers lundi 7 janvier, à la salle des fêtes de Soutiers. Il s'agira d'élire le maire et les adjoints.

Avant de tourner la page, les élus se sont concertés sur le projet d'extension du cimetière. Jean-Luc Guinard a exposé les nouveaux tarifs : « Columbarium pour 15 ans, 320 € ; 30 ans, 530 € ; 50 ans, 780 €. Caverne : 15 ans, 200 € ; 30 ans, 300 € ; 50 ans, 450 €. Même tarif pour le jardin naturel. Jardin du souvenir : 50 € pour 50 ans, plus le prix de l'inscription sur une plaque. » L'ancien, le nouveau et l'extension du cimetière vont être renommés. Coût TTC des travaux : extension du cimetière, 26 249,90 € ; columbarium, 3 300 € ; caverne, 2 375 € ; jardin du souvenir, 19 143 € ; plaque sur la colonne, 576 €.

Dispositif argent de poche. Johann Baranger précise : « En février, nous avons voté pour employer des jeunes avec le dispositif argent de poche pour



Dernière réunion pour les conseillers municipaux, avant celle de la nouvelle commune lundi 7 janvier.

60 demi-journées. Nous avons tout utilisé. Pour les prochaines vacances, il nous faudrait cinq demi-journées. Ça fonctionne pas mal, nous avons eu des jeunes intéressés et intéressants, avec des agents engagés à montrer leur métier ». Une nouvelle action sera mise en place et 900 € seront prévus au budget.

Hommage. Benoit Piron revient sur la cérémonie « Justes parmi les

Nations » organisée le 12 décembre. En février, le comité Yad Vashem informe qu'un couple reconnu comme Juste est enterré dans la commune. À la demande de Lisette Chasklowicz, enfant sauvée par Gaston et Lucienne Dupont, un titre honorifique a été remis, à titre posthume, à leur descendant. Le maire demande à l'assemblée d'accepter de renommer l'espace de loisirs au nom du couple.

Des structures pour la cour de récréation

L'Organisme de gestion de l'enseignement catholique (OGEC) de l'école Saint-Joseph s'est réuni en assemblée générale. Les membres de l'OGEC ont fait un tour d'horizon de l'année écoulée et mis en avant les projets. Sophie Baribault, la présidente, au nom de toute l'équipe, précise : « Après trois années de « récolte », l'organisme a réuni les fonds pour financer les structures de la cour de l'école. Elles seront installées dans le premier trimestre 2019.

Nous remercions l'ensemble des partenaires et plus particulièrement le père Gaëtan, qui a effectué un don à l'OGEC. Une inauguration est prévue avec la participation du père Frédéric et une plaque sera posée à la mémoire du père Gaëtan. »

D'autres opérations sont en cours afin de pouvoir finaliser le projet, comme les traçages dans la cour. L'opération récup papier se poursuivra en début d'année. Il est possible de déposer ses vieux papiers dans

le garage, ouvert 24h/24h, à côté de l'école. Un site participatif est accessible en ligne : helloasso.com/associations/ogec-ecole-st-joseph/collectes/pour-desenfants-recre-actifs.

Portes ouvertes de l'établissement vendredi 18 janvier, de 16 heures à 20 heures et samedi 6 avril. Renseignements : <http://www.stjo-stpardoux.sitew.com>